

Prise de position de la Swiss Paramedic Association sur la mise en œuvre de l'initiative sur les soins

Le 28 novembre 2021, l'initiative sur les soins infirmiers a été acceptée par 61% des votants suisses. Depuis lors, la Swiss Paramedic Association suit avec attention la mise en œuvre politique de cette initiative populaire. Les exigences de l'Association suisse des infirmières et infirmiers (ASI) qu'elle contient sont compréhensibles pour la Swiss Paramedic Association et sont en grande partie soutenues. Néanmoins, la Swiss Paramedic Association se dit déçue par les solutions isolées et insulaires dans la mise en œuvre des projets de loi.

La pénurie de main-d'œuvre qualifiée - un problème pour le système de santé

La pénurie de personnel qualifié est un sujet qui actuellement préoccupe fortement l'ensemble du secteur de la santé en Suisse. De nombreuses publications témoignent du fait qu'indépendamment de l'intitulé de la profession, des domaines d'activité ou des qualifications, les besoins ne pourront plus être couverts à l'avenir, ou seulement de manière limitée. Que ce soit dans le domaine académique¹, dans le domaine des soins² ou dans le domaine thérapeutique³. Comme nous l'avons décrit dans notre [communiqué de presse](#) du 17 janvier 2023, ces évolutions n'ont récemment pas épargné les services de secours d'urgence⁴. De l'avis de la Swiss Paramedic Association, cette pénurie de personnel qualifié est donc un problème systémique qu'il convient d'aborder de manière globale.

L'initiative de soins - une approche qui mérite d'être soutenue

Avec l'initiative sur les soins infirmiers, l'ASI a réussi à lancer une initiative populaire pour lutter contre la pénurie de personnel qualifié dans le domaine des soins. La formation et le maintien dans la profession sont encouragés par différentes mesures extrêmement prometteuses. La Swiss Paramedic Association estime que le soutien financier des étudiants et le subventionnement des entreprises de stage durant la première étape de mise en œuvre méritent d'être soutenus.

Décus par les solutions isolées

Comme le suggère le terme «*initiative sur les soins infirmiers*», le texte de l'initiative se limite aux infirmiers/infirmières diplômés ES et aux infirmiers/infirmières HES. Les autres professions de la santé ne sont pas prises en compte et sont systématiquement exclues. La Swiss Paramedic Association est extrêmement critique à l'égard de cette approche isolée et axée sur un seul groupe professionnel et soutient la perspective de l'Observatoire suisse de la santé (OBSAN). Celui-ci a déjà mis en garde en 2021 dans son rapport sur les soins «*Personnel de santé en Suisse*»⁵ qu'une promotion isolée des filières d'études dans le domaine des soins infirmiers risquait de créer une situation de concurrence inégale entre les professions de la santé.

¹ (Burla, Widmer, & Zeltner, 2022)

² (Merçay & Widmer, 2021)

³ (Rüesch, et al., 2014)

⁴ (Association suisse des paramédicaux, 2023)

⁵ (Merçay & Widmer, 2021, p. 102)

Revendications de la Swiss Paramedic Association

Pour cette raison, la Swiss Paramedic Association demande ce qui suit :

1. Il faut s'éloigner d'une approche isolée et d'une réduction du problème à un seul groupe professionnel. Les décideurs politiques et économiques doivent privilégier les approches et les solutions globales pour la mise en œuvre de l'initiative sur les soins infirmiers.
2. Les formations des professions de la santé doivent être encouragées de la même manière. Ainsi, il faut avant tout soutenir financièrement les étudiants ou augmenter le nombre de places de formation indépendamment de la profession. Outre les décideurs politiques, la Swiss Paramedic Association considère que les institutions de santé et les organisations de sauvetage sont principalement responsables de cette situation. Des mesures internes à l'entreprise doivent permettre d'adopter des approches compensatoires afin de contrer l'effet d'un déplacement du manque de personnel qualifié au sein de la branche. Ces mesures doivent être soutenues politiquement et, si nécessaire, financièrement.
3. Il convient d'examiner si, en fonction des capacités, des obligations de formation pour les entreprises, même en dehors de la profession infirmière, pourraient avoir un sens et, dans l'affirmative, comment elles pourraient être mises en œuvre (dans certains cantons, cela est déjà appliqué).
4. La lutte contre la pénurie de personnel qualifié dans le secteur de la santé ne doit pas se concentrer uniquement sur la mise en œuvre de l'initiative sur les soins. Les fournisseurs de prestations, les associations professionnelles, les assureurs et les politiques sont appelés à élaborer et à soutenir d'autres mesures de désamorçage orientées vers l'avenir.

Pour toute question, veuillez vous adresser à :

Michael Schumann, président, 078 710 37 52, michael.schumann@swissparamedic.ch

Sursee, mars 2023

Sources

Burla, L., Widmer, M., & Zeltner, C. (2022). *Zukünftiger Bestand und Bedarf an Fachärztinnen und Fachärzten in der Schweiz*. Schweizerisches Gesundheitsobservatorium, Neuchâtel.

Merçay, C., & Widmer, M. (2021). *Gesundheitspersonal in der Schweiz – Nationaler Versorgungsbericht 2021. Bestand, Bedarf, Angebot und Massnahmen zur Personalsicherung*. Schweizerisches Gesundheitsobservatorium, Neuchâtel.

Rüesch, P., Bänziger, A., Dutoit, L., Gardiol, L., Juvalta, S., Volken, T., & Künzi, K. (2014). *Prognose Gesundheitsberufe Ergotherapie, Hebammen und Physiotherapie 2025*. ZHAW - Departement Gesundheit, Winterthur.

Swiss Paramedic Association. (17 janvier 2023). www.swissparamedic.ch. Récupéré de https://www.swissparamedic.ch/files/Dokumente/230117ms_f_01_swiss_paramedic_fachkraeftemangel.pdf